

Quel idéal les instituteurs et les institutrices doivent-ils avoir en vue en enseignant l'histoire ?—Voici une éloquente réponse à cette question que nous empruntons à M. E. Lavis :

“ Si l'histoire ne laisse à la mémoire que des noms, c'est-à-dire des mots, ou des dates, c'est-à-dire des chiffres, autant vaut donner plus de temps à la grammaire et à l'arithmétique et ne pas dire un mot d'histoire. Rompons avec les habitudes acquises et transmises ; n'enseignons point l'histoire avec le calme qui sied à l'enseignement de la règle des participes. Il s'agit ici de la chair de notre chair et du sang de notre sang. Pour tout dire, si l'écolier n'emporte pas avec lui le vivant souvenir de nos gloires nationales ; s'il ne sait pas que ses ancêtres ont combattu sur mille champs de bataille pour de nobles causes ; s'il n'a point appris ce qu'il a coûté de sang et d'efforts pour faire l'unité de notre patrie et dégager ensuite du chaos de nos institutions vieillies les lois qui nous ont faits libres ; s'il ne devient pas un citoyen pénétré de ses devoirs et un soldat qui aime son fusil, l'instituteur aura perdu son temps.”

Pour répondre à cet idéal, que doivent comprendre les programmes d'histoire du Canada ? En premier lieu, éliminons tous les faits secondaires, marchant d'abord à grands pas de Cartier à Champlain, et passant même légèrement sur les règnes qui n'ont aucun fait notable à nous offrir. Pour le cours élémentaire, nous grouperons tous les faits d'une époque principale autour d'une grande figure qui contribuera à les graver dans la mémoire. “ L'enseignement sera ainsi anecdotique, dit notre confrère de *L'Ecole et la Famille*, et non seulement il en sera plus intéressant pour les jeunes enfants, mais il sera plus durable. On sait, en effet, avec quelle tenacité se conservent dans l'esprit, et jusque dans un âge avancé, les récits qui ont le plus vivement frappé l'imagination dans l'enfance. L'enseignement deviendra plus suivi dans le cours *moyen*, sans que le côté anecdotique soit tout à fait négligé. Pour le cours *supérieur*, l'enseignement sera à la fois plus suivi et plus élevé.”

Dans ce cours, il y a des modifications à apporter au système généralement suivi. Il faut faire la part moins grande aux récits de guerres ou de batailles et parler un peu plus longuement de la situation du peuple aux différentes périodes de la colonie.

Maintenant, comment se fera la répartition entre les trois cours : *élémentaire*, *moyen*, *supérieur*, ou suivant les termes de nos règlements scolaires : *élémentaire*, *modèle*, *académique* ? quand doit-on commencer à enseigner l'histoire nationale à l'école primaire ?

Nous allons répondre à ces deux questions en citant notre éminent confrère d'outre-mer, en adaptant toutefois son étude aux besoins de nos écoles :